



L'OMS met en garde contre la menace croissante de cardiopathies et d'accidents vasculaires cérébraux

Rubrique : actualités - Date : jeudi 22 septembre 2005

RISQUES LIÉS À L'EXCÈS PONDERAL ET À L'OBESITÉ : L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ MET EN GARDE CONTRE LA MENACE CROISSANTE DE CARDIOPATHIES ET D'ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX

L'OMS préconise une alimentation saine, davantage d'activité physique et le renoncement au tabac

Genève L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que plus d'un milliard de personnes présentent un excès de poids et que si la tendance actuelle est maintenue, leur nombre pourrait encore augmenter d'un demi-milliard d'ici 2015. Cette mise en garde coïncide avec la prochaine Journée mondiale du CSur qui aura lieu le 25 septembre.

L'excès pondéral et l'obésité sont d'importants facteurs de risque de maladie cardio-vasculaire, première cause de mortalité à l'origine de plus de 17 millions de décès annuels. Les estimations de l'OMS montrent que l'excès pondéral et l'obésité, jadis considérés comme un problème des pays riches, explosent littéralement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Cette évolution est due à différents facteurs, en particulier une modification du régime alimentaire avec une augmentation de la ration calorique, et notamment de l'apport de graisse, de sel et de sucre, et une tendance à la diminution de l'activité physique du fait d'activités professionnelles plus sédentaires, du recours à des moyens de transport motorisés et de l'urbanisation croissante.

D'après les estimations de l'OMS, plus de 75 % des femmes âgées de plus de 30 ans présentent un excès pondéral dans des pays aussi différents que l'Afrique du Sud, la Barbade, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, Malte, le Mexique et la Turquie. Les estimations sont similaires pour les hommes, l'excès pondéral touchant 75 % d'entre eux en Allemagne, en Argentine, en Grèce, au Koweït, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et à Samoa notamment. La prévalence la plus forte touche les îles de Nauru et de Tonga dans le Pacifique occidental où 9 adultes sur 10 sont concernés.

Comme le souligne le Dr Catherine Le-Galès Camus, Sous-Directeur général de l'OMS chargée des maladies non transmissibles et de la santé mentale, l'ampleur même du problème de l'excès pondéral et de l'obésité est stupéfiante. L'aggravation rapide de ces deux problèmes dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire laisse présager une charge écrasante des maladies chroniques pour ces pays au cours des 10 à 20 prochaines années, si des mesures ne sont pas prises dès maintenant.

L'augmentation de l'indice de masse corporelle est un facteur de risque majeur de cardiopathie, d'accident vasculaire cérébral, de diabète de type 2 et d'autres maladies chroniques. L'OMS estime qu'au cours des dix prochaines années, la progression des maladies cardio-vasculaires en particulier les cardiopathies et accidents vasculaires cérébraux touchera surtout les Régions de la Méditerranée orientale et de l'Afrique où le nombre des décès liés aux maladies cardio-vasculaires devrait augmenter de plus de 25 %.

L'OMS se félicite de la Journée mondiale du CSur qui aura lieu cette année le dimanche 25 septembre et lui apporte

son soutien. La Journée souligne bien l'importance du problème avec son slogan Healthy Weight, Healthy Shape qui met l'accent sur la lutte contre les kilos en trop.

Pour le Dr Robert Beaglehole, Directeur de l'OMS chargé des maladies chroniques et de la promotion de la santé, « La véritable tragédie, c'est que l'excès pondéral et l'obésité et les maladies chroniques qui leur sont liées constituent un problème en grande partie évitable. Environ 80 % des cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux et diabète de type 2 et 40 % des cancers seraient évités par une alimentation saine, une activité physique régulière et le renoncement au tabac. »

La Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé et la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac décrivent les mesures à prendre pour réduire la consommation de tabac et promouvoir l'adoption de régimes alimentaires sains et une activité physique régulière.

Des projections concernant les incapacités et les décès liés aux cardiopathies, aux accidents vasculaires cérébraux et aux autres maladies chroniques ainsi que leurs conséquences économiques seront publiées par l'Organisation mondiale de la Santé dans le rapport intitulé Preventing Chronic Diseases : A Vital Investment qui paraîtra le 26 octobre 2005. Le rapport indiquera aussi les autres importants facteurs de risque, présentera les dernières informations scientifiques et préconisera des mesures urgentes pour lutter contre la menace mondiale croissante des maladies chroniques.

Note au rédacteurs :

L'excès pondéral est défini comme un indice de masse corporelle ≥ 25 et l'obésité comme un indice ≥ 30 . L'indice de masse corporelle (IMC) ou indice Quetelet se calcule en appliquant la formule :

$\text{Poids (kg)} \div (\text{Taille} \times \text{Taille (m)})$ (le poids exprimé en kilos étant divisé par la taille au carré exprimée en mètres)

Liens :

Département OMS Maladies chroniques et promotion de la santé

<http://www.who.int/chp/en/>

Journée mondiale du CSur

<http://www.worldheartday.com/home>